

Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon

Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installées.

Chaque année, <u>le Grand Avignon</u> investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec regualification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire





cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

Marcelle Landau, présidente du Collectif de l'eau du Grand Avignon, vient de décéder



Marcelle Landau, présidente infatigable et une des fondatrices du Collectif de l'eau du Grand Avignon qui



lutte depuis 16 ans pour la défense des usagers de l'eau du Grand Avignon, s'est éteinte dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 mai.

« Son intelligence, sa détermination et son enthousiasme nous manquent déjà et notre peine est immense », déclare le Collectif dans un communiqué.

Depuis la création du Collectif, Marcelle Landau s'est battue sans relâche pour défendre les usagers de l'eau et de l'assainissement, en faveur d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement ainsi que de la qualité de l'eau et de la conformité des rejets. Elle a notamment mené plusieurs actions d'opposition contre Véolia ou encore Suez. « L'action commune donne de la joie, l'action commune donne de la force à chacun de nous, l'action commune est une richesse », avait-elle déclaré lors de la dernière assemblée générale du Collectif, le 11 avril dernier.

La Région Occitanie sort le chéquier pour le Grand Avignon



Ecrit par le 18 octobre 2025



La <u>Région Occitanie</u> et les communes gardoises du <u>Grand Avignon</u> viennent de signer le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2022-2028. Il a pour but d'aider aux financements de 15 projets structurants en 2024 sur plusieurs domaines, dont la transition énergétique, dans les 7 communes gardoises de l'agglomération vauclusienne.

Un contrat pour ne laisser personne sur le côté. Ce mercredi 24 avril 2024, <u>Monique Novaretti</u>, conseillère régionale représentant <u>Carole Delga</u>, présidente de la Région Occitanie et <u>Xavier Belleville</u>, vice-président du Grand Avignon ont signé en mairie de Saze le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2024-2028. Une signature intervenue en compagnie des élus 7 des communes gardoises concernées : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze et Sauveterre.

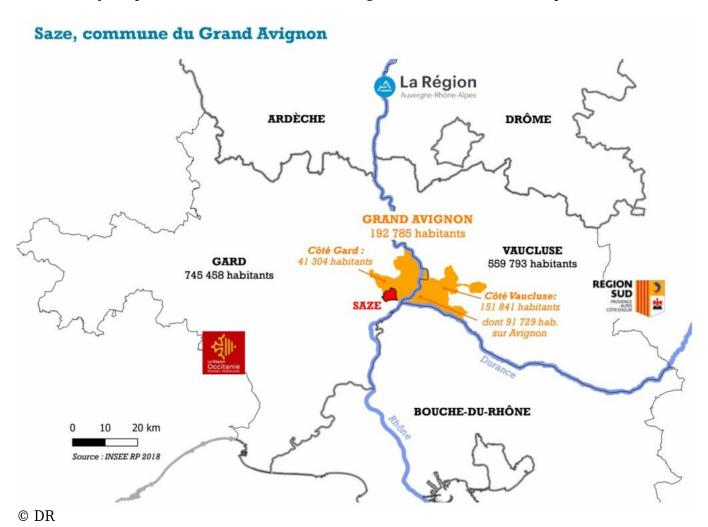
La Région Occitanie veut être lé région de tous

Toutes ces communes ont la particularité d'être gardoises et de faire partie de la communauté d'agglomération vauclusienne du Grand Avignon. Elles n'en sont pas moins des parties intégrantes de la région Occitanie. C'est pour rappeler l'appartenance à ce territoire que ce contrat a été conçu et approuvé sur une période de 7 ans afin d'établir et de mettre en action les stratégies de la Région Occitanie, du Grand Avignon et du <u>Département du Gard</u>.

C'est dans un but de démarche intégratrice et partenariale de l'ensemble des politiques de la Région Occitanie que les objectifs de ce contrat ont été définis, des objectifs communs à tous « il ne doit pas avoir deux catégories d'habitants dans notre région, ceux vivants en métropole bénéficiant



d'infrastructures performantes et des services qui recrutent et de l'autre coté des habitants de villages complètement délaissés, c'est notre rôle à la Région d'assurer une complémentarité et un équilibre avec tous nos citoyens, partout, même aux frontières des régions voisines » assure Monique Novaretti.



La transition écologique au cœur de l'engagement du CTO

Le Contrat territorial Occitanie met en avant trois objectifs principaux qui devront répondre aux problématiques des quatre prochaines années :

- -Inscrire le territoire dans une démarche de transitions (énergie, déchets, mobilités durables, biodiversité).
- -Renforcer les équilibres territoriaux dans une optique de développement harmonieux (Bourgs centre, culture, sport, santé, numérique).
- -Maintenir la diversité de l'économie locale tout en l'adaptant aux nouveaux enjeux de développement



économique, du tourisme durable et de la stratégie foncière dynamique et responsable.

« Ce contrat est un engagement vers la transition, nous l'avons axé autour de 4 axes environnementaux avec plusieurs projets d'aménagements qui iront dans ce sens avec la transition énergétique comme fil rouge que ce soit dans la gestion de nos bâtiments comme dans notre mobilité » affirme Xavier Belleville, représentant du Grand Avignon.

Ces 15 projets structurants seront amorcés dès cette année 2024 dans les 7 communes gardoises de la région Occitanie. Des aménagements qui s'adaptent aux besoins et aux spécificités de chaque ville, que ce soit l'aménagement d'une piste cyclable et la création du Pôle d'échange multimodal à Villeneuve-lès-Avignon à la rénovation de bâtiments publics comme le foyer restaurant des Angles ou de la création d'une aire de sports et de loisirs intergénérationnelle à Rochefort-du-Gard.

Des aides financières de plusieurs millions d'euros

Pour mener à bien ces projets 2024 représentant un investissement total de 10,4M€, les communes et le Grand Avignon contribuent à hauteur de 5,4M€, dont une partie provient du Fonds de soutien à la transition écologique de l'agglomération (1,2M€). La Région et le Département du Gard, participent quant à eux à hauteur respectivement de 1M€ et $836\,000$ €.

Par ailleurs, comme l'a souligné Monique Novaretti, la Région Occitanie intervient aussi à hauteur de 15M€ dans le territoire de ces 7 communes gardoises du Grand Avignon : « Nos aides ont pour but de rendre l'attractivité aux communes. 4,4M€ pour les entreprises, l'artisanat et les commerçants, 4,4M€ pour les collectivités territoriales, 2,8M€ en maitrise d'ouvrage direct, 1,9M€ pour l'enseignement et enfin 1,1M€ pour les associations ».

Le festival Festo Pitcho va enchanter petits et grands dans divers lieux du Vaucluse et du Gard



Ecrit par le 18 octobre 2025



Un festival pour Publics Jeunes qui a pris de l'ampleur : 20 spectacles, 50 représentations, 27 partenaires, 16 communes du Vaucluse et du Gard impliquées du samedi 6 au mercredi 24 avril.

Ce festival, créé il y a 18 ans à l'initiative de quelques théâtres avignonnais qui voulaient promouvoir les spectacles jeune public et offrir un temps privilégié de diffusion, a pris de l'ampleur. Le collectif <u>Festo Pitcho</u> est désormais organisé et coordonné par <u>Le Totem</u> – Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse — et réunit des structures culturelles ou éducatives et des collectivités territoriales. La programmation est réalisée indépendamment par chacune des structures partenaires ou membres du collectif. Les réservations et paiement s'effectuent également auprès de chaque structure.

<u>Mathieu Castelli</u>, directeur du Totem confie que si le collectif remplit bien son rôle de diffusion de spectacles vivants, l'idée à moyen terme serait « d'aller vers des collaborations, des formations, des soutiens à la création, organisation de tournée mutualisée afin de travailler ensemble : c'est là la véritable plus-value d'un collectif. »

Une tournée territoriale du spectacle Ricochet(s), coordonnée par Le Totem dans huit villages

La mutualisation des moyens et de la logistique prend ici tout son sens avec la tournée d'un spectacle venu de Lille : *Ricochets*, par la compagnie <u>Le Grand Bleu</u>. Des communes qui ne participaient pas encore à Festo Pitcho comme Roquemaure, Gigondas, Rochefort-du-Gard, et d'autres, accueilleront ce spectacle en scolaire ou en représentations publiques grâce au réseau des bibliothèques.



Ce genre de tournée permet de proposer des spectacles jeunes publics de qualité, à moindre coût et d'apporter dans les écoles et les salles des fêtes une culture jeune public de proximité.

Diversité des spectacles jeune public

Concerts, marionnettes, théâtre d'objets, lectures, musique pour les bébés, danse contemporaine, théâtre masqué, conte musical, concert dessiné et animé : il serait fastidieux de détailler le programme sur ces trois semaines, mais il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

La grande Parade, ouverte à tous, préparée dans les Centres sociaux d'Avignon et encadrée par les bénévoles du Collectif Festo Pitcho, annonce le début du festival. Elle a pour thème cette année « Les Fables de la Fontaine » et des marionnettes géantes nous guideront du square Perdiguier jusqu'au Jardin des Doms.

Atelier gratuit pour fabriquer son accessoire sur le thème des animaux des fables de La Fontaine. Animé par l'association Les Petites Choses et le Totem. **14h. Square Agricol-Perdiguier.**

Début de la parade avec les marionnettes géantes de la compagnie Archibald-Caramatran et la fanfare Haut les mains. **15h.**

Première pause spectacle : Maître Marionnettiste exhibe avec fierté son grand bœuf qui semble lui plus intéressé par la petite grenouille. (théâtre de masque, marionnettes géantes et danse aérienne). **15h40. Parvis de la Fontaine, place du Palais des Papes.**

Reprise de la parade, en direction du jardin des Doms. **16h10.**

Deuxième pause spectacle : Maître Marionnettiste nous conte la romance de Monsieur Coq et Mademoiselle Cigogne sans se méfier de Monsieur Loup qui rôde dans les bois. (théâtre de masque et marionnettes géantes). *16h30. Jardin des Doms.*

Grand Goûter offert, partageons un sirop et une part de gâteau tous ensemble pour clore la parade! 17h.

Pour découvrir le programme complet, <u>cliquez ici</u>. Festo Pitcho. Du 6 au 24 avril. 04 90 85 59 55 / festopitcho@le-totem.com 18 octobre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 octobre 2025



Du green-washing pour nos zones commerciales "hypermoches"?





Ecrit par le 18 octobre 2025



Une chose est sûre avec les zones commerciales situées aux entrées de nos villes, on ne pouvait faire plus moche. Ces zones commerciales ont colonisé les périphéries de toutes nos grandes agglomérations, y compris dans des villes patrimoines comme Avignon. Symbole d'une société de consommation qui aujourd'hui se cherche, ces zones se rêvent un nouvel avenir. Deux ministres de la République on fait le déplacement le 29 mars dernier, dans la cité des papes, pour lancer un plan national de transformation de ces zones.

Dans la catégorie « zones commerciales hyper moches » la France peut se targuer d'avoir décroché, haut la main, un titre de championne d'Europe. Alors que la richesse de notre patrimoine historique nous place aussi sur le podium, on démontre pas moins de 1500 zones commerciales, qui du titre « d'hyper marché » ont décroché celui « d'hyper moche ». Le Vaucluse, lui non plus, n'a pas échappé à la construction de ces zones commerciales qui, dans les années 70/80, ont poussé comme des vrais champignons.

À Avignon, on n'en compte deux, et de taille. Une au nord et une au sud. Celle du sud, dite la Cristole avec deux grosses zones commerciales Mistral 7 et Cap Sud, fait partie des 74 zones françaises qui bénéficierons du plan de transformation gouvernemental. Lancé par Olivia Grégoire Ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et Guillaume kasbarian, Ministre délégué chargé du Logement, ce plan prévoit quelques aides financières light (une enveloppe de 26 M€ pour toute la France) et surtout des simplifications de procédures . Une autre discipline (les procédures administratives et réglementaires) où nous sommes également assez performant, il faut bien l'avouer. A se demander si on ne met pas en œuvre des procédures pour ensuite pouvoir, au motif de plans de relance indispensable, les assouplir. A moins que ce soit des coups de com ? Mais n'ayons pas l'esprit taquin...



Changement de paradigme ou soutien à l'activité commerciale ?

Bref, bien que 70 % des français continuent à faire leurs courses dans ces centres commerciaux c'est un modèle en passe de ne plus être dans l'air du temps. Changement de paradigme ou soutien à l'activité commerciale ? Sans doute les deux.

S'agissant de la zone la Cristole (92 hectares et 1 100 emplois) le plan est ambitieux et louable. Il s'agit de revoir le mobilier urbain et la signalétique. Entendez par là revoir la présence des très nombreux panneaux publicitaires, « mais nous sommes en manque de notoriété » vous dirons les commerçants... Il s'agit également de reverdir la zone en donnant à la nature une plus grande place. Mais ce qui est intéressant dans le projet la Cristole c'est l'idée d'y intégrer le nouveau quartier d'habitation durable Bel Air (900 logements) qui lui est contiguë.

Et le mot est lancé, il faut en faire de vraies « zones de vie ». Comme « la vie Auchan » en quelque sorte ?

Le Grand Avignon célèbre l'environnement avec la 2e édition de 'Faites écho'



Ecrit par le 18 octobre 2025



Les vendredi 29 et samedi 30 mars, le <u>Grand Avignon</u> organise sa fête de l'environnement 'Faites écho' pour la seconde année consécutive. L'année dernière, plus de 3 000 personnes ont profité des diverses animations proposées pour l'occasion. Concerts, défis sportifs, ateliers, conférences, et bien d'autres choses sont prévues au programme cette année au centre de loisirs de la Barthelasse.

Cette année, le Grand Avignon compte bien réunir ses habitants durant deux jours autour de diverses thématiques que comprend l'environnement telles que l'alimentation durable, la biodiversité, les énergies renouvelables, la prévention des risques majeurs, la mobilité, de l'eau, ou encore l'économie circulaire.

L'objectif de 'Faites écho' est de s'informer et créer le monde de demain, respectueux de l'environnement et adapté au dérèglement climatique, à travers trois axes :

- -La découverte, à travers un parcours informatif, récréatif et associatif entre plus de 90 exposants.
- -L'échange, à travers des café débats, conférences, et ateliers.
- -Le partage, avec plus de 50 animations gratuites.



Ecrit par le 18 octobre 2025



©Grand Avignon

Une sensibilisation auprès des jeunes

La journée du vendredi 29 mars sera principalement dédiée aux scolaires. Le centre de loisirs de la Barthelasse accueillera plus de 1 500 enfants des groupes scolaires des classes primaires d'Avignon, Saze, Pujaut, Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Roquemaure et Le Pontet, ainsi que 250 lycéens d'Avignon pour une découverte riche et ludique des nouvelles pratiques environnementales.

Ils pourront assister à divers ateliers sur les écogestes numériques, les sciences physiques, les métiers, la création de cartes en papier ensemencé, ou encore la découverte des plantes et des légumes. Ils profiteront aussi d'un parcours découverte avec des balades natures et des visites de jardins. Le sport sera aussi à l'honneur, ainsi que la cuisine. Jeux, escape games et théâtre seront de la partie pour rendre cette journée de sensibilisation et d'apprentissage ludique et amusante.



Ecrit par le 18 octobre 2025



© Grand Avignon

Le programme tout public du vendredi 29 mars

Si les scolaires seront à l'honneur une bonne partie de la journée du vendredi 29 mars, le reste du public ne sera pas oublié. La remise des récompenses du Défi Jeunes du Grand Avignon aura lieu à 18h sur la Scène centrale du centre de loisirs. Les lauréats du concours destiné aux jeunes des communes de l'Agglomération recevront un soutien de cette dernière pour le développement de leurs projets novateurs en faveur de l'environnement.

Un apéro-réseau sur la transition sera organisé par les associations Éco-Lab et Lucioles à 18h aux sein des Espaces Café-débat. A 19h, la Scène centrale accueillera Mamadou Dembelé, influenceur spécialisé dans l'écologie, qui échangera avec le public sur les acteurs et les solutions de la transition écologique.



Ecrit par le 18 octobre 2025





Ecrit par le 18 octobre 2025



©Grand Avignon

Le programme du samedi 30 mars

L'événement 'Faites écho' se poursuivra le samedi 30 mars. La journée débutera à 11h au Théâtre de verdure avec le spectacle *Après moi le déluge*, proposé par la compagnie Avec des Géraniums, qui raconte les aventures d'un doux naïf à la recherche d'un monde meilleur. A 11h et 14h30, l'Espélido proposera quatre challenges de draisiennes à l'Espace animations. A 15h30 le Théâtre de verdure accueillera le spectacle *Souvenir du monde d'après*, un récit au passé avec le public du siècle où l'humanité s'est sauvée d'elle-même : le XXIème !

Cyril Dion, poète, directeur de collection chez Actes Sud, réalisateur et cocréateur de la société de production Newtopia, donnera rendez-vous au public à l'Espace conférence à 15h pour un café-débat et à 16h pour la conférence 'Biodiversité, la nature porteuse de solutions'. Diverses conférences auront lieu toute la journée sur les arbres, l'eau, l'énergie ou encore la biodiversité.

La journée, qui sera rythmée par des jeux, des ateliers, un marché de producteurs et artisans, des expositions et des balades, s'achèvera sur un concert de jazz proposé par Lady Soul Project à 19h30.



Pour consulter le programme en détail, cliquez ici.

Vendredi 29 mars de 16h30 à 21h. Samedi 30 mars de 9h à 22h. Centre de loisirs de la Barthelasse. Allée Antoine Pinay. Avignon.

La Mission locale jeunes Grand Avignon obtient le label du réseau des missions locales



Suite à la deuxième commission nationale de labellisation qui s'est réunie le 7 mars dernier, <u>la Mission Locale Jeunes Grand Avignon</u> a obtenu le label du réseau des missions locales. Un titre



qui vient récompenser le travail de fond et l'engagement de la structure vauclusienne en termes d'accompagnement proposé aux jeunes du territoire. Cette labellisation, dont elle est l'une des premières du réseau a l'obtenir, offrira plusieurs nouvelles opportunités et une meilleure visibilité pour l'avenir.

La Mission Locale Jeunes Grand Avignon passe un nouveau cap dans sa volonté de favoriser l'insertion des jeunes professionnels en les accompagnant dans leurs démarches. À la suite de la deuxième commission nationale de labellisation, la structure a obtenu le label du réseau des missions locales, une haute récompense qui garantit la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes dans une logique d'amélioration continue.

Pour obtenir ce label, la Mission Locale a appliqué une politique de travail de fond qui a inclus l'ensemble de ses parties prenantes, qu'il s'agisse de la présidence et son conseil d'administration, de la direction ou des professionnelles. La structure vauclusienne s'est appuyée sur un référentiel de labellisation, comportant 35 critères ciblés autour de cinq grands axes : la gouvernance, le positionnement et les valeurs de la Mission Locale, l'ancrage territorial de la Mission Locale, l'offre de service de la Mission Locale, le management et le pilotage de l'activité.

Un label qui vient récompenser le travail d'engagement de la mission locale d'Avignon

Avant l'obtention de ce label, la mission locale jeunes Grand Avignon a subi une audition le 21 et 22 décembre 2023 au cours de laquelle un binôme d'auditeurs composé d'un auditeur certifié Afnor et un auditeur du réseau des missions locales étaient en charge d'établir un audit complet de la stratégie d'accompagnement mis en place par la structure. Une évaluation d'un jour et demi qui aura été un succès puisque 97% des 35 critères nécessaires ont reçu un avis favorable qualifié de satisfaisant ou très satisfaisant.

Depuis plusieurs années, la Mission locale met en place une stratégie de travail et d'accompagnement efficace basée sur un travail et un engagement de tous les instants de la part des professionnels qui agissent en son sein. C'est en particulier cette politique à long terme, qui a permis à terme de réaliser plusieurs perspectives d'amélioration, qui a été récompensée par la commission nationale de labellisation composée de membres du réseau des missions locales, des représentants de l'État et de collectivités territoriales et du monde associatif et économique.

Une labellisation qui comporte des objectifs

La mise en œuvre de ce label vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes au sein des Missions Locales, des <u>Associations régionales (ARML)</u> et de <u>l'Union nationale des Missions Locales (UNML</u>) et de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.

La démarche poursuit trois objectifs :



- L'identification de l'action spécifique et innovante des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- La garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;
- La valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

Pose de la première pierre du bâtiment Signal, futur symbole de l'architecture environnementale d'Agroparc



Ecrit par le 18 octobre 2025



Ce vendredi 15 mars, la première pierre du futur bâtiment Signal a été posée par <u>Joël Guin</u>, président du <u>Grand Avignon</u> et l'adjoint au maire d'Avignon, <u>Paul-Roger Gontard</u>. Cet immeuble, dont la réalisation a été confiée à <u>Citadis</u> et la livraison est prévue pour mars 2025, viendra renforcer la volonté de faire d'Agroparc une zone de plus en plus dynamique, mais respectueuse de son environnement. Le coût de l'opération s'élève à 5,2 millions d'euros.

Un édifice qui devrait être labellisé « Bâtiment durable méditerranéen. » C'est là toute l'ambition du Grand Avignon et de l'aménageur avignonnais Citadis, qui collaborent sur l'aménagement du futur bâtiment Signal qui se trouvera à l'entrée d'Agroparc. Ce vendredi 15 mars, la première pierre de ce futur immeuble a été symboliquement posée par Paul-Roger Gontard, adjoint au maire d'Avignon et Joël Guin, président du Grand Avignon.

L'institution, dirigée par le maire de Vedène, et la société d'aménagement et de construction de la Ville d'Avignon Citadis, ont travaillé main dans la main pour pouvoir mettre ce projet sur pied. Depuis plusieurs années, la zone située à l'Est d'Avignon symbolise l'excellence locale ainsi que le dynamisme économique et entrepreneurial. Devenu un véritable pôle d'innovation et de science, cet espace qui compte plus de 600 entreprises ne cesse de s'accroitre.



Ecrit par le 18 octobre 2025

Un bâtiment moderne et lieu de vie

C'est dans cette volonté d'expansion que le bâtiment Signal, qui verra le jour en mars 2025, a été réfléchi et pensé. Avec trois plateaux d'environ 635 m² disponibles à la vente ou à la location et une surface totale de 1900 m², deux niveaux et un parking semi-enterré, cet édifice permettra l'arrivée de nouvelles entreprises et PME (petites ou moyennes entreprises) qui pourront profiter d'un espace épuré et représentatif d'une identité architecturale ambitieuse et moderne.

Le bâtiment Signal, qui se trouvera à quelques mètres de l'INRAE et qui a été dessiné par le cabinet d'architectures <u>Archi 3</u>, basé à Sorgues, ne se limitera pas seulement à un simple lieu de travail. Le futur immeuble est candidat au label BDM (Bâtiment durable méditerranéen) niveau bronze, un engagement qui garantit le confort et la santé des occupants tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques du territoire.

Le bâtiment Signal offrira à ses futurs utilisateurs plusieurs espaces consacrés aux vélos, des jardins servant d'aires de repos et un accès à la voie douce du « chemin des canaux » qui se trouvera au pied de l'immeuble. Le but étant de créer un environnement sain et agréable autour de ce lieu et en faire un véritable lieu de vie, respectueux de son environnement et de la planète.





Ecrit par le 18 octobre 2025



©Archi 3

Les jardins de la Castellete, un nouvel espace vert

C'est la véritable ambition des institutions politiques de la Ville d'Avignon : faire d'Agroparc un véritable écoquartier respectueux de son environnement et engagé dans les thématiques écologiques du futur. En somme, faire d'Agroparc un modèle de gestion environnementale.

L'aménagement du bâtiment Signal va d'ailleurs dans ce sens avec un édifice qui fera l'objet de nombreux aménagements paysagers et qui perpétuera la volonté de faire d'Agroparc une zone verte et préservée de toute urbanisation. C'est dans cet esprit que le jardin de la Castelette a vu le jour il y a quelques semaines à la sortie du rond-point du même nom.

Cet espace qui se trouve à l'entrée de l'INRAE a été conçue pour répondre aux enjeux climatiques, à la protection de l'environnement et favoriser le confort des salariés d'Agroparc,

Avec un vaste espace vert, plusieurs centaines d'arbres dont des fruitiers, des végétaux bas ainsi que des espaces de repos et de pique-nique, il rentre parfaitement dans la volonté de la Ville et de l'Agglomération de maintenir plus de 30% d'espaces verts ou agricoles sur la zone. Cet espace de biodiversité sera accessible directement par le Bâtiment Signal et favorise le bien-être de ses utilisateurs et se veut respectueux de l'écosystème environnant. Les travaux pour sa mise en place ont couté 162



Ecrit par le 18 octobre 2025

000€.





Ecrit par le 18 octobre 2025



©Grand Avignon

Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO



Ecrit par le 18 octobre 2025



Alors que la tranche 1 du projet de la Liaison Est-Ouest (LEO) d'Avignon est en service depuis 2010 et sa tranche 2 est encore en cours et devrait s'achever d'ici à 2027, Joël Guin, président du <u>Grand Avignon</u>, et Cécile Helle, maire d'<u>Avignon</u>, ont conjointement écrit un courrier adressé au Premier ministre Gabriel Attal afin de réviser le tracé actuel de la LEO.

« Nous réaffirmons par ce courrier l'urgence à voir se réaliser une voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon et la nécessité d'une adaptation du projet initial de tracé de la tranche 2 de la LEO d'Avignon portée par l'Etat », commencent par écrire Cécile Helle et Joël Guin.

Actuellement, la tranche 2 prévoit d'inclure 5,8km à 2×1 voies puis à 2×2 voies (conjointement à la tranche 3) de route express en tracé neuf ; 2 raccordements à l'A7 décalés dans le temps : La Cristole puis l'Amandier (conjointement à la tranche 3) ainsi qu'un viaduc sur la Durance de 800 mètres. L'État avait déjà annoncé vouloir revoir les configurations de cette tranche en 2022.

<u>Lire également : 'LEO : l'Etat annonce vouloir revoir sa copie pour la tranche 2'</u>



« Le tracé actuel de la LEO, qui a été imaginé à la fin des années 90, soit il y a près d'un quart de siècle, ne constitue pas une solution acceptable d'un point de vue écologique et d'aménagement durable de notre territoire », ajoutent les deux élus. Cet argument rejoint d'ailleurs ce qu'avait confié Cécile Helle à l'Écho du Mardi en juillet 2022, à savoir que « des équipements qui apparaissaient comme une évidence il y a 20 ans ne l'étaient plus forcément aujourd'hui. »

<u>Lire également : 'Cécile Helle : « Nous ne sommes pas un raccourci entre Remoulins et Avignon-Sud » '</u>

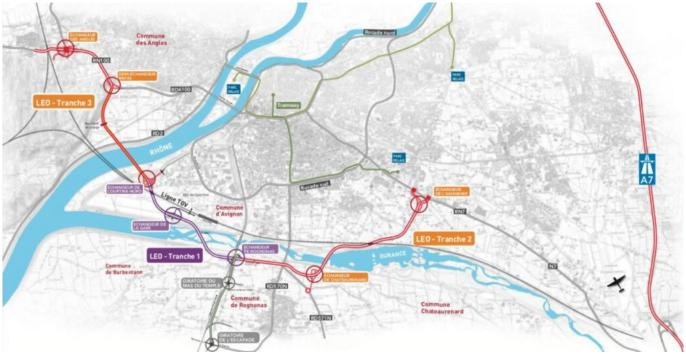
Une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de transition écologique et de mobilité d'avenir

Ces dernières années, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont fait de leur engagement face à l'urgence climatique une priorité, à travers de multiples actions telles que l'aménagement de nouvelles voies cyclables, le tramway, les parkings relais, l'optimisation des lignes du réseau de transport Orizo, et bien d'autres. Tant d'actions visant à protéger le territoire, contrer les conséquences néfastes de la pollution sur la santé publique, mais aussi à améliorer la vie des habitants.

« Lors du dernier comité des financeurs, présidé par Monsieur Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, et Madame Violaine Demaret, préfète de Vaucluse, et réuni le 12 février, nous avons exposé que le tracé actuel, traversant la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de l'Amandier, constituait un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation », ont poursuivi le président du Grand Avignon et la maire d'Avignon.



Ecrit par le 18 octobre 2025



Actuel tracé de la LEO d'Avignon.

L'Autorité environnementale avait émis en 2020 un avis consultatif très critique, dénonçant de nombreuses lacunes et insuffisances dans le dossier de la LEO concernant les enjeux environnementaux. « Nous défendons en effet la LEO, mais une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de votre Gouvernement en matière de transition écologique et de mobilité d'avenir », affirment les élus.

<u>Lire également : 'LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »'</u>

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon en faveur d'un débat constructif avec l'État

« Notre position est claire : nous disons à l'Etat que nous sommes toujours favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée », tiennent à réaffirmer Joël Guin et Cécile Helle, qui se positionnent en faveur d'un débat constructif entre les collectivités et l'État.

Dans leur courrier adressé au Premier ministre, les deux élus évoquent également le coût du projet qui a considérablement augmenté puisqu'il est passé de 142,7M€ en 2018 à 303M€ aujourd'hui, soit une augmentation de près de 110%, qui apporte de nombreuses questions concernant le financement.

<u>Lire également : 'LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône'</u>



« Conscients et soucieux de la situation de 'détresse sanitaire' dans laquelle se trouvent depuis de trop nombreuses années les plus de 20 000 habitants de la Rocade d'Avignon, nous en appelons à votre arbitrage, Monsieur le Premier Ministre, pour trouver ensemble une solution de raison et d'avenir », concluent la maire d'Avignon et le président du Grand Avignon.